

Au théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 52

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'une des poches de son manteau. Les gosses regardaient tout ébahis ce vieux monsieur à la barbe blanche et aux lunettes bleues dont le geste silencieux était bien fait pour les surprendre. Quelques-uns demandaient : « Est-ce pour moi ? » Elise Chablanc répondait invariablement : « Oui, c'est pour ton Noël », ce qui faisait surgir un gros sourire dans une petite figure bleuie par la bise. D'autres enfants, moins scrupuleux, s'empresaient d'enfourer la pièce reçue au plus profond de leur poche, comme s'ils avaient craint de la voir repartir. Dans la hâte, ils oubliaient fréquemment de remercier le donateur ; les uns, cependant, une fois revenus de leur surprise, lui criaient un merci bien senti. Peu à peu, les enfants, voyant la manne se répandre sans discontinuer, se mirent à suivre notre ami Chablanc en chuchotant les uns aux autres : « C'est le bonhomme Chalande, c'est St-Nicolas, c'est saint Joseph, le papa de Jésus, c'est le Bon-Enfant ». Deux ou trois, parmi les plus audacieux, tentèrent bien une seconde fois d'aller tendre la main, mais Elise, qui, malgré ses lunettes bleues, avait le regard exercé, s'aperçut du subterfuge et avisa la cohorte qui le suivait qu'il ne donnait qu'une seule pièce par enfant. Dès lors, la jeunesse se chargea elle-même de veiller à une distribution exempte de tricherie. Les rares gamins qui, plus tard, essayèrent de surprendre la bonne foi du « Bon-Enfant » furent rapidement rappelés à l'ordre par ceux qui formaient sa garde d'honneur. Malgré la température sibérienne et les rares piétons dans les rues, le nombre des enfants qui faisaient cortège à Elise Chablanc augmentait rapidement. Le héros de cette procession en était fort embarrassé. Il précipitait le pas et espaçait ses dons, mais la jeunesse ne le lâchait plus d'une semelle. Les passants s'arrêtaient pour s'informer des motifs de tout ce remue-ménage. A deux reprises même, des agents de police, croyant à un scandale, s'étaient rapprochés pour s'orienter. Des fenêtres s'ouvraient, des voix de commères retentissaient, des hommes s'interpellaient, des chiens s'agitaient, des petits gosses traînés avec peine par des sœurs ou des frères pleuraient parce que le froid leur raidissait les pieds et les mains. Au milieu de cette cohue, Elise Chablanc ne savait plus à quel saint se vouer. Il avait plusieurs fois essayé de persuader aux enfants de rentrer chez eux, mais en vain, car on ne quitte pas si facilement le « Bon-Enfant » quand on a eu la chance de le découvrir. Dans sa détresse, il lui vint à l'idée de vider son porte-monnaie très ostensiblement en distribuant tout ce qu'il contenait à ceux de sa suite qui n'avaient encore rien reçu, pensant fournir ainsi la preuve qu'il ne lui restait plus le sou. Les gosses n'y virent qu'un nouveau motif de persévérer à l'accompagner. Heureusement, sur ces entrefaites, le cortège débouchait sur la place Bel-Air. Elise avisa le tram qui s'apprêtait à traverser le Grand-Pont. Il ne fit qu'un saut pour rejoindre la voiture jaune et put ainsi échapper enfin à la jeunesse lausannoise ameutée. Ne disposant plus même de quoi payer sa place, il dut mettre le contrôleur au fait de son odyssée en expliquant que l'idée de cette distribution lui était venue en se souvenant que, dans son jeune âge, un passant lui avait, un matin de Noël, causé un immense plaisir en lui donnant une pièce d'argent.

Un monsieur qui entendit ce récit revendiqua l'honneur de pouvoir, une fois en sa vie, payer le billet de tram du « Bon-Enfant » de Noël. Il remarqua encore que si l'exemple donné ce jour-là était suivi dans une cinquantaine d'années par tous ceux qui venaient de bénéficier des libéralités de notre héros, la semence répandue fournirait une riche récolte. Ce serait ainsi une œuvre digne de Noël, de ce jour de réjouissances de toute la chrétienté !

Aimé Schabzigre.

Au théâtre. — Pourquoi applaudissez-vous une pièce aussi stupide ?
— Pour ne pas m'endormir !

Entre amis. — Ma femme ? Elle fait du spiritisme, à présent... Je ne la trouve plus qu'occupée avec des esprits...

— Ça la change un peu de ta conversation !

A CRETALET, ON SAIT ENCORE CE QUE C'EST QU'UNE NOCE

C'EST donc l'autre jour que Louis a marié Ferdine au juge. Pour une belle noce, ça a été une belle noce, surtout que Ferdine et Louis sont bien aimés dans le village et qu'on s'était donné bien de la peine pour leur faire plaisir. Il fallait voir l'église : c'était décoré en première. Avec le régent, on avait exercé un beau chœur qu'il a rudement bien marché. Quand même, le moment qui fait toujours le plus effet c'est quand les mariés se font donc la promesse. Ma fi ! on sent que ça c'est du tout sérieux ! Ça ne fait rien, si seulement j'y peux être une fois, avec une que je connais, je veux être comme Louis qui n'a pas quequoyé pour dire un « oui » d'attaque.

En sortant de l'église, nous qu'on était de noce on s'est tous embarqués sur des chars à bancs pour aller se montrer aux villages du cercle. Et juste comme on démarrait, voilà la tante Ursule, qu'elle a été en service par l'étranger et connaît les usages, qui t'envoie une criblée de riz et une vieille socque contre les mariés. Il paraîtrait que ça porte bonheur. Nous, on avait des caramels à jeter aux gamins, qu'on riait bien à les voir se lancer dessus. Pour sortir du village, rien de fait avant que Louis ait z'eu payé un pair de litres à quelques jeunes gens qui avaient barré le chemin avec la presse à foin de François à David. Après, on a été à Villars-Salées, où on a pris un poucenion chez Marc, à la Charrie, et contre les une heure, on est revenu chez Louis où ils avaient préparé le repas de noce. Rien qu'à voir courater les femmes, comme des piquettes au moment où ils vont commencer la manœuvre, on pouvait bien se dire qu'on n'aurait plus tant faim le soir. Et vous pouvez compter qu'on a dîné de sorte : du bouilli, du jambon, du rôti de veau, avec des jardinages arrangés aux petits oignons, et pour finir, des baignolets de crème, des enchâtées de gâteaux, de merveilles, de bricolettes, de beignets à la rose qu'on ne pouvait plus en avant.

Il faut bien dire, nous de par Crétalet on n'est pas de ces raffinés comme on en voit tant aujourd'hui, qui te font la petite bouche qu'on dirait qu'ils ont honte d'avoir de l'appétit. Y en a de ces noces où c'est tant qu'on vous offre une tasse de thé de Chine avec quelques pauvres coucons... Quoi ? Sitôt qu'on ose on s'en-sauve pour aller se caler les côtes. Eh bien ! ça n'a rien de façon. Quand tout va bien, on ne se marie pas tant de ces fois d'une vie qu'on ne fasse pas un extra si on a les moyens. Enfin nous, comme je vous dis, on sait encore ce que c'est qu'une noce ; on ne se cache pas non plus d'avoir un bon coup de fourchette, avec le coup de coude assez à la hauteur. Il ne faudrait pourtant pas croire qu'on soit de ces goinfres qui ne pensent qu'à la mangaille. Après qu'on s'est bien gouvernés, qu'on a sa suffisance, il faut que tout le monde dise un bout de chanson, ou porte une santé, enfin oui, que chacun s'arrange pour égayer la compagnie. A la noce à Louis, c'était donc son cousin Jules Péclard, dragon, qu'on avait mis major de table : un tout fin, qui connaît tous les bans qu'on peut battre et toutes les rubriques pour amuser son monde. Il s'en est dit des joyeuses, vous pouvez croire ; il faudrait un moment pour toutes les noter. Moi, j'en avais une dans « Jean-Louis toujou le même » : vous savez, celle de celui qui a marié la Bernoise, qu'ils en parlent sur le bateau. Mais le morceau de conséquence, c'est bien sûr le toast aux époux et c'est l'oncle Sami, municipal, qui l'a porté d'extra. Je veux tâcher de vous le dire, autant que je m'en rassouviens. Et puis encore une chanson que j'ai recopiée ; ça pourra vous servir quand vous serez de noce. Celle-là, c'est le cousin Henri, qui étudie à Lausanne pour avocat, qui l'a faite tout seul. C'est une poésie en vers, sur de ces airs que tout le monde sait pour chanter les refrains.

Et puis respect pour nous ! On peut dire que Crétalet fournit bien son monde au pays.

Gédéon des Amburnex.

LE RESTAURATEUR MAGNANIME

MONSIEUR DOUCET tient sur la rivière vaudoise un restaurant dont les affaires ne sont pas mauvaises. Sur le coup de midi les garçons travaillent à plein rendement et le patron lui-même n'a pas une minute à perdre. C'est ce qu'on appelle en langage professionnel « le coup de feu », l'heure de la grande affluence.

Il ne faut d'ailleurs pas confondre le « coup de feu » avec le « coup de fusil », terme employé surtout par les clients quand la douloureuse se présente.

Or donc, dans le restaurant de M. Doucet, une dame d'apparence placide était venue se restaurer à l'heure du coup de feu.

Quand elle eut fini, le garçon vint lui présenter la douloureuse et ce n'était pas un coup de fusil : cinq francs.

Le dame, cependant, pensa mourir en la voyant. Elle n'avait pas un sou vaillant. Elle entretint le garçon de trente-six histoires, expliquant ceci, expliquant cela, mais comme celui-ci n'avait pas de temps à perdre, il l'envoya s'expliquer avec le patron.

Elle s'approcha donc toute en larmes de M. Doucet qui la reçut le cœur froid. Elle reprit, à son intention, sa pitoyable histoire, s'excusant, demandant pardon, déclarant qu'elle était une voleuse, mais ne voulait pas être une voleuse, promettant de venir payer, désespérée de ne pouvoir rendre un dîner qu'elle avait pris et ne pouvait payer.

M. Doucet coupa court à ce discours pathétique, car, lui non plus, n'avait pas de temps à perdre.

— Eh bien ! je vous le donne votre dîner, vous êtes quitte. Et maintenant f...-moi le camp et laissez-moi la paix. Mais ne revenez plus.

Et la dame fut poussée dehors avec égards, mais avec fermeté. Elle pleura.

Quelques minutes après, le poste de police recevait sa visite.

— Arrêtez-moi, dit-elle à l'agent de service, je suis une voleuse. Je viens d'aller dîner au restaurant de M. Doucet et je suis partie sans payer. Arrêtez-moi. Mettez-moi en prison.

L'agent se demandait s'il avait affaire à une folle ou à une repentie. Pour s'assurer de la chose et contrôler ses dires, un moyen très simple était là : le téléphone.

Et c'est ainsi qu'au plus fort de l'ouvrage, alors qu'il se hâtait pour rattraper le temps perdu et faisait rissoler des côtelettes dont les amateurs commençaient à s'impatisier, M. Doucet fut brusquement appelé au téléphone.

Il décrocha nerveusement.

Au bout du fil une voix racontait une histoire. — Ici le poste de police. Nous avons la visite d'une dame qui vient d'aller dîner chez vous...

— Non d'un chien ! interrompit Doucet, encore elle ! Elle ne peut donc pas me f... la paix ! C'est pour elle son dîner ! Je lui en fais cadeau. Mais, pour l'amour du ciel, envoyez-la au diable...

Et M. Doucet raccrocha pour revenir à ses fourneaux.

Le brigadier de police, à son tour, eut bien de la peine à se débarrasser de sa cliente. Par trois fois il dut lui démontrer la magnanimité de son restaurateur, et c'est à regret qu'elle se décida à partir, protestant qu'elle économiserait sou par sou pour payer ce fameux dîner.

Les pique-assiette aussi scrupuleux sont rares, et ils ont en général peu d'esprit.

Qui ne connaît l'histoire de cet artiste peintre qui s'était, lui aussi, gobergé malgré que son porte-monnaie fut vide.

Quand il eut fini de manger son dessert, le rapin s'approcha du patron de l'établissement.

— Que feriez-vous, lui demanda-t-il innocemment, si un de vos clients venait vous dire après avoir dîné qu'il est dans l'impossibilité de payer ?

— J'ouvrierais la porte, répondit le Doucet de l'endroit, et je lui administrerais un coup de